

Réseaux de recherche et d'innovation technologiques

[Accueil général](#)

[Rôle des réseaux, moyens, organisation, critères d'évaluation des dossiers](#)

- ▶ [Alimentation Référence Europe RARE](#)
- ▶ [Audiovisuel et multimédia RIAM](#)
- ▶ [Eau et technologies de l'environnement RITEAU](#)
- ▶ [Genanimal](#)
- ▶ [Innovation Biotechnologies RIB](#)
- ▶ [Génie Civil et Urbain RGC&U](#)
- ▶ [Génoplande](#)
- ▶ [Matériaux et procédés RNMP](#)
- ▶ [Micro et nanotechnologies RMNT](#)
- ▶ [Pile à combustible PACo](#)
- ▶ [Pollutions marines accidentelles RITMER](#)
- ▶ [Recherche aéronautique sur le supersonique RaÉS](#)
- ▶ [Technologies pour la santé RNTS](#)
- ▶ [Technologies logicielles RNTL](#)
- ▶ [Télécommunications RNRT](#)
- ▶ [Terre et Espace](#)
- ▶ [Transports terrestres PREDIT](#)



PREDIT

Programme national de recherche et d'innovation dans les transports terrestres

Le PREDIT 3 (2002-2006) lancé le 14 juin 2001 lors du carrefour final du PREDIT 2 constitue, au niveau national, la plate-forme de coopérations et d'actions pour la recherche et le développement dans le domaine des transports terrestres. Il permettra de positionner, à courte échéance, la France comme un acteur important dans la mise en œuvre du 6ème PCRD et dans la construction de l'Espace Européen de la Recherche

▲ Objectif

A partir des partenariats de recherche publics/privés qui seront mis en œuvre, le PREDIT 3 a pour objectifs de répondre à la demande sociale des utilisateurs des transports, des industriels, des collectivités locales, tout en respectant les engagements internationaux en faveur de l'environnement.

En effet, la forte croissance des transports (20% pour les voyageurs et 30% pour les marchandises entre 1998 et 2010), le défi de la sécurité routière, la saturation des infrastructures, les impacts environnementaux et les besoins énergétiques du secteur ont amené à organiser le PREDIT 3 autour de trois objectifs majeurs :

- Assurer la mobilité durable des personnes et des biens,
- Accroître la sécurité des systèmes de transports,
- Améliorer l'environnement et participer aux objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

La réalisation de ces objectifs permettra d'améliorer l'offre de transports pour les usagers, d'accroître l'excellence des acteurs de la recherche, de renforcer la compétitivité de ce secteur économique et particulièrement celle des PME/PMI en favorisant les transferts de technologie.

▲ Organisation et moyens

Le PREDIT regroupe les actions des ministères chargés de la

Recherche, des Transports, de l'Industrie, de l'Environnement et des deux agences d'objectifs l'ADEME et l'ANVAR. Les crédits incitatifs sont de l'ordre de 305 MEuros pour les cinq années du programme.

Le programme est placé sous la responsabilité d'un Comité de Pilotage, présidé par Monsieur Maxime BONO, Député Maire de La Rochelle. Un dispositif de contrôle-qualité sera mis en place auprès de ce comité.

Un comité d'orientation et de stratégie permettra de définir dans la durée les axes scientifiques et techniques du programme.

Un Secrétariat Permanent assure l'animation générale du programme et coordonne l'exécution des décisions.

11 groupes opérationnels sont mis en place. Ils sont chargés de la concrétisation d'une stratégie dans leur domaine de compétence et de la mise en œuvre effective des actions (appels à propositions de recherche, expérimentations, programmes coordonnés, actions fédératives...), de leur définition précise jusqu'à leur valorisation.

▲ Thématiques prioritaires

Deux objectifs ont d'abord guidé la réflexion sur l'organisation thématique de la programmation : éviter les cloisonnements entre recherches de base (produisant des connaissances) et développements technologiques; promouvoir l'approche des systèmes techniques (intégration d'éléments multiples, relations entre technologies, infrastructures et services) et les expérimentations.

L'analyse des propositions des comités thématiques et la volonté d'en dégager une organisation efficace et compréhensible par tous, a conduit à la structure suivante en 11 groupes opérationnels :

Huit groupes seront relatifs à 4 enjeux majeurs de société et de politique publique : la mobilité et les territoires ; la sécurité et la sûreté ; les transports de marchandises ; l'énergie et l'environnement. Chaque enjeu fera l'objet de 2 types d'approches : par les connaissances et recommandations pour les politiques publiques, par les technologies et les services.

Deux groupes auront pour objet l'intégration technologique (élaboration de cahiers des charges, pré-développements, expérimentations) pour des projets complexes impliquant des technologies très diverses dans leurs environnements, infrastructures et services notamment.

Un groupe sera dédié à l'intégration des politiques : analyses et évaluations , instruments de régulation, conditions de diffusion des innovations, long et très long

terme (prospective).

1. Mobilité et développement durable
2. Services de mobilité
3. Nouvelles connaissances pour la sécurité
4. Technologies pour une sécurité "naturelle"
5. Logistique et transport de marchandises.
6. Technologies pour le transport de marchandises
7. Impact énergétiques et environnementaux
8. Véhicules propres et économes
9. Intégration des systèmes d'information et de communication
10. Véhicules et infrastructures : développements intégrés
11. Politique des transports

Contacts :

Ministère de la Recherche :

Ludovic Valadier

Département Energie, Transports, Environnement,
Ressources naturelles

Tél : 01 55 55 81 66

ludovic.valadier@technologie.gouv.fr

Secrétariat permanent PREDIT :

predit@equipement.gouv.fr



<http://www.predit.prd.fr>

[▲ Haut de page](#)

<http://www.recherche.gouv.fr/technologie/reseaux/rpredit.htm>